



Compte - rendu du Comité de pilotage Natura 2000 et Ramsar du 5 décembre 2024 à Le Perrier

Le Comité de pilotage s'est déroulé en présence de Monsieur le Sous-Préfet des Sables d'Olonne.

LISTE DES PRESENTS

Administrations d'Etat - Etablissements et organismes publics

Jean-Pierre	BALCOU	Sous-Préfet de la Vendée
Julie	HOLTHOF	Conservatoire du littoral et des rivages lacustres
Sébastien	SEMIRAT	Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Vendée

Collectivités et leurs groupements

Luc	ANDRE	Commune de Sallertaine
Jean-Philippe	BIDEAU	Commune de Notre-Dame-de-Monts
Jean-Yves	BILLON	Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
Evelyne	CHAUVEL	Commune de Saint-Hilaire-de-Riez
Catherine	COESLIER	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier
Sandra	GAUVRIT	Commune de La Barre-de-Monts
Patrick	GILLET	Commune des Moutiers-en-Retz
Rosiane	GODEFROY	Communauté de communes Océan Marais de Monts Commune de Le Perrier
Louis-Marie	GUILBAUD	Commune de Soullans
Patrick	PRIN	Commune de Pornic
Nicolas	RABALLAND	Commune de Commequiers
Pascal	RETUREAU	Commune de Beauvoir-sur-Mer

Propriétaires et usagers

Pierre	BERTHOME	Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie
Florent	BILLET	Coordination Rurale de la Vendée
Jacques	D'ANTENAISE	Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale et Agricole de Vendée Chambre d'Agriculture de la Vendée
Stéphane	DELAPRE	ASA des marais de Beauvoir-sur-Mer, Saint-Gervais, Saint-Urbain, La Barre-de-Monts, Sallertaine et Challans
Pierre	DE MAISONNEUVE	Association Syndicale des Marais de la Basse Vallée de la Vie
François	FOREST	Union des Syndicats de Marais du Sud-Loire
Jean-Marc	GUILBAUD	Confédération paysanne de Loire-Atlantique
Monsieur	GUYOU	Association Syndicale du Barrage des Vallées
Bruno	LAMY	Association pour la Protection du Marais Eaux Libres
Patrick	LEBOEUF	Association Pêche Loisirs Atlantique Vendée
Alain	PELLOQUIN	ASA des marais de Saint-Jean-de-Monts, La Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts et du Perrier
Emmanuel	PRUDHOMME	Coopérative des Producteurs de sel de Noirmoutier
Jean-Jacques	ROBARD	ASA des Marais de Bois-de-Céné et Châteauneuf
Valérie	VRIGNAUD	Coordination Rurale de Vendée

Représentants d'associations de protection de la nature

Marc	BEGIN	Association Vendéenne pour le Développement Durable
Philippe	BRISEMEUR	Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique
Annick	DAMOUR	Association Vire l'Île 12 sur 12
Georges	DURAND	Association de Défense de l'Environnement en Vendée
Landry	METRIAU	Association des Pêcheurs à Pied de la Code de Jade
Gérard	MOREAU	Association des Amis de Noirmoutier
Jean-Noël	PITAUD	Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée
Isabelle	PREVOST	Association Pêche de Loisir Atlantique Vendée
Willy	RAITIERE	Réserve Naturelle Nationale des Marais de Müllembourg

Invités

Julie	AYCAGUER	Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
Justine	DOUDEAU	Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée
Clément	DOUX	Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire-Atlantique
Mathieu	DUFRANNE	Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique
Lucile	KNOEPFFLER	Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique
Adeline	LERAY	Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée
Emmanuelle	MESSAGE	Communauté de communes de l'île de Noirmoutier
Sophie	MIRAMONT	Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
Agnès	QUINIO	Pornic Agglo Pays de Retz
Mickaëlle	ROUSSELEAU	Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
Pauline	SAVARY	Office Français de la Biodiversité
Florian	TORTEROTOT	Comité Régional de Conchyliculture Pays de la Loire
Alexis	TOURNIER	Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire

Les documents présentés sont disponibles sur le site internet : www.baie-bourgneuf.com (pages Natura 2000 / Notre site / Comité de pilotage).

Rosiane GODEFROY accueille Monsieur le Sous-Préfet et les membres du collège collectivité du comité de pilotage Natura 2000 et insiste sur l'importance de concilier activités humaines et préservation de la biodiversité. Elle présente la commune de Le Perrier dont 92% de sa superficie se trouve en site Natura 2000 et Ramsar. Elle ajoute que ce classement en site Natura 2000 n'empêche pas la commune de développer une activité économique et maintenir une activité agricole importante.

Jean-Yves BILLON évoque les missions du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf auxquelles s'ajoutent des missions d'opérationnalité exercées précédemment par le Syndicat d'Aménagement Hydraulique (SAH) Sud-Loire et le Syndicat Mixte des Marais de Saint-Jean-de-Monts et Beauvoir-sur-Mer (SMMJB).

Monsieur le Sous-Préfet évoque l'importance de ce comité de pilotage pour que chacun des membres présents ait le même niveau d'information. Il rappelle que Natura 2000 est un dispositif de partenariat dans lequel chaque partenaire doit avoir voix au chapitre.

Lors du tour de table, Pierre de MAISONNEUVE évoque son inquiétude quant au devenir des marais à poissons sur le territoire des basses vallées de la Vie.

BILAN DES ACTIONS 2024

Julie AYCAGUER et Sophie MIRAMONT présentent le bilan des actions menées en 2024, notamment :

- Des contrats Natura 2000 chez des propriétaires privés à Saint-Hilaire-de-Riez et avec la commune de Notre-Dame-de-Monts.
- Des nouvelles chartes Natura 2000 en 2024.
- Les actions LIFE Sallina avec l'entretien des îlots de nidification dans le marais de Millac pour maintenir l'attractivité du site et la pose de panneaux d'informations, des travaux de restauration écologique sur 5 lagunes à Bouin et Beauvoir-sur-Mer, le voyage d'études...
- L'animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire avec, en 2024, des formations, des premiers curages de fossés réalisés dans le cadre de la MAEC « fossés » et les premiers suivis pour les indicateurs MAEC.

Stéphane DELAPRE évoque les surfaces perdues par rapport à 2022 et il trouve cela dommage. Il rajoute que des parcelles ne sont pas encore pâturées.

Rosiane GODEFROY indique que l'Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN) a pu permettre à certains agriculteurs de ne plus contractualiser de MAEC. Elle évoque également le contexte budgétaire difficile et rappelle que les MAEC ont un objectif de préservation de la biodiversité et de la qualité des eaux.

Julie AYCAGUER et Sophie MIRAMONT poursuivent le bilan et évoquent :

- La mission « ambassadeurs du littoral » avec 39 000 personnes sensibilisées depuis 2018.
- La déclinaison de la stratégie nationale aires protégées (SNAP) avec notamment des interrogations sur la protection des habitats de la baie de Bourgneuf.

Alexis TOURNIER demande si les communes vont acheter les parcelles dans les sites identifiés par la SNAP. Julie AYCAGUER répond que cela ne se produit que s'il y a une volonté locale et si l'achat est l'outil adéquat pour protéger la biodiversité. Rosiane GODEFROY évoque le projet de protection de la roselière de Le Perrier.

Alain PELLOQUIN regrette que les ASA ne soient pas concertées au niveau des PLU et de l'assainissement.

Bruno LAMY évoque les niveaux d'eau trop hauts en hiver sur le marais de Machecoul. Rosiane GODEFROY indique que cela ne relève pas de Natura 2000 mais plutôt du SAGE et des collectivités au titre de la compétence urbanisme.

Sophie MIRAMONT évoque les suivis réalisés sur le site Natura 2000 pour évaluer l'état de conservation des habitats et des espèces. Julie AYCAGUER présente les actions de communication réalisées en 2024, notamment :

- La conférence sur la Loutre d'Europe dans le cadre de la journée mondiale des zones humides.
- L'édition de programmes communs de sorties avec les partenaires.
- L'émission la biodiversité ça me dit sur NOV ma radio.
- Le parcours Ramsar pour les élèves du territoire et les interventions diverses dans les écoles.
- L'organisation d'un éducteur pour sensibiliser les agents des offices de tourisme à la biodiversité des plages.

Julie AYCAGUER évoque les participations du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf aux différentes réunions des structures du territoire et le lien avec les autres politiques publiques. Elle rappelle également les réunions du bureau des élus Natura 2000, la journée de rencontre avec les financeurs et la participation au comité national des élus Natura 2000.

Julie AYCAGUER évoque le besoin prochain de réviser et mettre à jour les Documents d'Objectifs du site Natura 2000 qui sont parmi les plus anciens des Pays de la Loire et donc beaucoup de fiches action sont obsolètes.

Projet préservation de roselières et Busard cendré :

Justine DOUDEAU, chargée de mission à la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée, présente deux projets portés par l'association en lien avec les objectifs des MAEC, avec :

- La création d'un réseau « busard cendré en Marais breton »
- La restauration des roselières sur le marais

Elle invite les agriculteurs qui souhaitent s'impliquer dans ces projets à prendre contact avec elle.

Les Obligations Réelles Environnementales :

Emmanuelle MESSAGE présente l'outil Obligation Réelle Environnementale avec l'exemple de celle signée par la communauté de communes de l'île de Noirmoutier.

A la question d'Alexis TOURNIER concernant la façon dont est concerté l'exploitant, Emmanuelle MESSAGE répond qu'un courrier avec accusé de réception est envoyé pour informer l'exploitant agricole de la démarche, qui dispose d'un délai de 2 mois pour se positionner.

Les évaluations des incidences Natura 2000 :

Sophie MIRAMONT évoque les évaluations des incidences Natura 2000 sur le territoire et indique qu'elle est l'interlocutrice du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf pour apporter les connaissances aux porteurs de projets.

Sébastien SEMIRAT intervient pour présenter les évaluations des incidences Natura 2000 et en rappelle le cadre légal. Il évoque les différents types de projets sur le site Natura 2000 qui ont fait l'objet d'une évaluation.

Rosiane GODEFROY rappelle que c'est la Direction Départementale des Territoires et de la Mer qui instruit les dossiers d'évaluation, l'animateur Natura 2000 apporte quant à lui des conseils au porteur de projet et les informations sur la biodiversité.

Sophie MIRAMONT est désormais l'interlocutrice pour toutes les questions relatives aux contrats Natura 2000, charte Natura 2000 et pour le porter à connaissance concernant les évaluations des incidences Natura 2000.

Les membres du comité de pilotage souhaitant s'impliquer dans les projets de **restauration de roselière et/ou de protection des nichées du Busard cendré** peuvent prendre contact avec Justine DOUDEAU : justine.doudeau@lpo.fr ou 06.49.58.95.92

Pour mieux comprendre le dispositif « Obligations Réelles Environnementales », le Réseau des Conservatoires des Espaces Naturels a réalisé une vidéo de moins de deux minutes visualisable ici : <https://www.youtube.com/watch?v=8qSVBKb0BGg>

PERSPECTIVES 2025

Julie AYCAGUER présente la prochaine convention d'animation Natura 2000 et les actions et temps d'agents que celle-ci permettra de financer. Elle évoque la prochaine campagne MAEC et l'évolution de la mission des ambassadeurs du littoral pour recentrer les sorties sur les sites à enjeux de biodiversité.

Sophie MIRAMONT évoque la poursuite du montage et dépôts des demandes de contrats Natura 2000 sur les projets engagés en 2024 et le recrutement d'un stagiaire, mutualisé avec le pôle eau, pour les suivis à réaliser en avril et mai 2025. Elle évoque aussi le suivi « limicoles et anatidés nicheurs » qui aura lieu en 2025.

Julie AYCAGUER invite les membres du comité de pilotage à la prochaine soirée « Ramsar » sur la biodiversité des marais salés à Villeneuve-en-Retz le 7 février 2025 à 20h au théâtre de Fresnay-en-Retz.

Rosiane GODEFROY remercie le Conseil Régional des Pays de la Loire pour son appui financier et ajoute que d'autres régions se sont désengagées sur dispositif Natura 2000.

le Conseil Régional des Pays de la Loire continue de financer l'animation à hauteur des demandes du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf.

Monsieur le Sous-Préfet remercie les membres du comité de pilotage pour leur présence et appuie sur l'importance de la concertation pour atteindre les objectifs de Natura 2000.

La Présidente du Comité de pilotage Natura 2000,
Rosiane Godefroy

